CHAPITRE III.

MÉDICAMENTS ALTÉRANTS.

MERCURE.

MATIÈRE MÉDICALE.

Le Mercure, *Mercurius* ou *hydrargyrum* des Latins, ὑδράργυρος des Grecs (noms anciens : argent vif, vif-argent), est un métal qui se trouve sous quatre états dans la nature : *natif, amalgamé à l'argent, combiné au chlore*, mais le plus ordinairement à l'état de *sulfure*.

C'est surtout à Almaden en Espagne, à Idria dans le Friouli, au Mexique, au Pérou, dans la Chine, etc., que ce métal est exploité. On en a récemment découvert une mine aux environs de Toulouse.

Caractères physiques. Le Mercure est liquide à la température ordinaire de l'atmosphère; il est insipide, inodore, d'un blanc d'argent légèrement bleuâtre; sa densité est de 13,568.

Exposé à un froid artificiel de 30 à 40 degrés, il se solidifie et devient malléable. La congélation de ce métal, autrefois si difficile à obtenir, est aujourd'hui d'une extrême facilité, au moyen de l'acide sulfureux anhydre, ou mieux encore de l'acide carbonique solidifié. (Thilorier).

Soumis à l'action du calorique, le Mercure bout et se volatilise à 360°. Il se combine directement à l'oxygène, mais à une température moyenne; à une température élevée, il ne peut s'y unir; bien plus cette forte chaleur sépare l'oxygène des oxydes du mercure.

Nous n'entrerons dans aucun détail sur les usages de ce métal, qui sont fort nombreux, surtout dans les arts. Nous dirons seulement qu'il est employé dans la construction des baromètres et des thermomètres, pour les injections fines, etc.

Avant de parler des différents produits pharmaceutiques qui sont d'usage en médecine, nous devons, pour plus d'ordre et de clarté, traiter successivement du Mercure et de son emploi à l'état de métal, de ses oxydes, de ses sulfures, de ses chlorures, de ses iodures, de ses bromures, de son cyanure; enfin, des sels dont il est la base. Immédiatement à la suite de l'histoire de chaque corps, nous indiquerons les préparations officinales et magistrales dans lesquelles il entre, les formes sous lesquelles on l'administre, les mélanges qu'on en fait, ceux qu'il faut éviter, etc.

1. *Mercure à l'état métallique* (Mercure coulant). Celui du commerce n'est pas très-pur; il contient souvent du plomb, de l'étain, du bismuth, du zinc; pour l'avoir parfaitement pur, il faut le distiller dans une cornue de grès ou de fer, dans laquelle on a introduit un mélange de 2 parties de cinabre avec 1 partie de limaille de fer ou de chaux vive; et encore, par ce procédé, on ne parvient pas à le séparer du zinc, qui est volatil; le meilleur moyen de purifier le Mercure du commerce consiste à l'agiter pendant plusieurs jours avec du nitrate acide de Mercure.

Quelles sont les formes sous lesquelles on emploie le Mercure métallique?

Le *Mercure en masse*, prescrit autrefois à l'intérieur, a cessé d'être en usage, le Mercure en *vapeurs* fait naître de fréquents accidents qui en ont interdit l'emploi. La seule forme qui soit maintenant d'un usage presque quotidien, c'est le *Mercure divisé ou éteint*, et combiné à diverses substances (eau, sucs végétaux et animaux, graisses, etc.).

Le Mercure ne décompose l'eau à aucune température, mais quand on le fait bouillir pendant quelques heures avec ce liquide, il en absorbe deux millièmes de son poids; la liqueur séparée par décantation constitue l'*eau mercurielle*. Ainsi donc, une partie du mercure est dissoute dans l'eau, et d'après les expériences de Wiggers, on peut en démontrer la présence par l'hydrogène sulfuré, après avoir ajouté à l'eau mercurielle un peu d'acide nitrique.

Le Mercure peut se trouver dans cette

liqueur à l'état de gaz simplement dissous, si les réactifs étaient parfaitement purs; à l'état d'oxyde, si le Mercure était terni ou si l'eau distillée était aérée; enfin à l'état de sublimé, toutes les fois qu'on fait usage de Mercure oxydé et d'eau chargée de chlorures alcalins.

De toutes les préparations mercurielles, l'onguent est sans contredit la plus ancienne, et, suivant les proportions de métal et de graisse employées, il prend les noms d'*onguent simple ou gris*, d'*onguent double ou napolitain*.

Ce dernier, beaucoup plus fréquemment employé que l'autre, est ainsi composé :

Pommade mercurielle.

Onguent mercuriel double (onguent napolitain).

Pr. : Mercure métallique (hydrargyrum),	500 gr.	(1 liv.).
Graisse de porc (adeps porcinus),	500	(1 liv.).

Triturez le Mercure avec le quart de la graisse dans un mortier de marbre ou de fer, jusqu'à ce qu'un peu de pommade, frottée entre deux morceaux de papier gris, ne laisse apercevoir aucun globule métallique; ajoutez alors par parties le reste de la graisse de porc, et faites un mélange exact. Avec l'axonge rance l'extinction du Mercure se fait plus promptement.

La composition de la pommade mercurielle simple (onguent gris) est de :

Pommade mercurielle double,	125 gram.	(4 onc.).
Graisse de porc,	375	(12 onc.).

Mêlez.

Une autre préparation très-importante, dont le Mercure métallique est la base principale, c'est l'*emplâtre mercuriel* (emplâtre de Vigo cum mercurio); voici la formule du Codex :

Pr. : Emplâtre simple,	1,250 gr.	
Cire jaune,	64	
Résine de pin,	64	
Gomme ammoniaque,	20	
Bdellium,	20	
Oliban,	20	
Myrrhe,	20	
Poudre de safran,	12	
Mercure,	375	
Térébenthine,	64	
Styrax liquide purifié,	192	
Huile volatile de lavande,	8	

Réduisez en poudre les gommes-résines et le safran; d'autre part, triturez le Mercure avec le styrax et la térébenthine dans un mortier de fer, jusqu'à ce qu'il soit complétement éteint; faites liquéfier l'emplâtre simple avec la cire et la résine de pin, ajoutez-y les poudres et l'huile volatile, et quand l'emplâtre sera déjà refroidi, mais cependant encore liquide, ajoutez-y le mélange mercuriel, que vous incorporerez par agitation.

M. Soubeiran a introduit dans cette préparation et dans celles de l'onguent mercuriel quelques modifications fort utiles qu'il indique dans son Traité de pharmacie (p. 184 et suiv.); nous conseillons d'y avoir recours.

Avec le Mercure cru, on prépare aussi les *pilules mercurielles* (pilules de Belloste).

Pr. : Mercure,	24 gr.	(6 gros).
Poudre d'aloès,	24	(6 gros).
de rhubarbe,	12	(3 gros).
de scammonée,	8	(2 gros).
de poivre noir,	4	(1 gros).
Miel,	36	(9 gros).

Triturez longtemps le Mercure avec le miel; quand il sera parfaitement divisé, ajoutez les poudres, et faites une masse que vous conserverez dans un pot et que vous diviserez, à mesure du besoin, en pilules de 20 centigrammes (4 grains). Chaque pilule contiendra 5 centigr. de Mercure, 6 centigr. d'aloès, 2 centigr. 1/2 de scammonée et de rhubarbe.

On prépare également avec le Mercure cru les *Tablettes mercurielles*, composées de Mercure, mucilage de gomme adragante, sucre.

Faites des tablettes de 60 centigrammes (12 grains). Chaque tablette contient 10 centigrammes (2 grains) de Mercure.

Les *pilules bleues*, faites avec Mercure, conserve de roses et poudre de réglisse.

On éteint le Mercure dans la conserve de roses, on ajoute la poudre de réglisse, et l'on fait des pilules de 15 centigrammes (3 grains).

Ces préparations sont analogues jusqu'à un certain point aux pilules de Belloste, qui ne sont elles mêmes qu'une imitation des pilules de Barberousse, tant vantées autrefois.

Nous passerons sous silence une multitude d'autres préparations qui contiennent aussi du Mercure éteint, telles que l'*électuaire anthelmintique* de Heister, l'*éthiops minéral*, qu'on regarde comme un sulfure, le *Mercure pommeau de Pierack*, etc. : elles sont aujourd'hui d'un emploi fort rare.

II. *Oxydes.* Le Mercure forme deux oxydes : l'un contenant deux proportions de Mercure et une d'oxygène; l'autre une proportion de ces deux corps.

Protoxyde (oxyde mercureux, Berz.; oxyde noir ou gris de Mercure). Il n'existe guère que combiné avec les acides, et s'obtient en mettant du protochlorure de Mercure en contact avec un excès de dissolution de potasse, et à froid; autrement on a un mélange de Mercure métallique et de bioxyde.

Cet oxyde n'est presque jamais employé en médecine, si ce n'est dans l'*eau phagédénique noire* (eau noire allemande), qui se prépare avec :

Mercure doux à la vapeur,	5 cent.	(1 grain).
Eau de chaux,	32 gram.	(1 once).

Mêlez.

Il entre aussi dans la composition du *Mercure soluble* de Moretti, qui diffère peu de la préparation précédente.

Bioxyde (oxyde mercurique, Berz., précipité rouge, oxyde rouge de Mercure). Il est toujours un produit de l'art; on l'obtient soit en décomposant le nitrate de Mercure par la chaleur, soit en chauffant pendant quinze jours le Mercure à l'air libre; obtenu par ce procédé, il porte le nom de *précipité per se*.

La couleur du bioxyde varie selon qu'il est hydraté ou anhydre. Dans le premier cas il est jaune; dans le second, c'est-à-dire anhydre, il est en petites masses agglomérées, composées de paillettes rouges et brillantes; il est inodore, très-peu soluble dans l'eau, à laquelle cependant il donne une saveur métallique. Il s'unit très-bien aux acides.

Les préparations qui ont pour base le bioxyde de Mercure sont nombreuses.

Nous citerons d'abord l'*eau phagédénique*.

Pr. : Sublimé corrosif, 10 cent. (2 grains).
Eau de chaux, 32 gram. (1 once).

Dissolvez le sublimé dans une petite quantité d'eau et mêlez à l'eau de chaux. La liqueur est formée de chlorure de calcium, tenant en suspension du bioxyde de Mercure. Ce médicament est plus actif que l'eau phagédénique noire.

Sans nous astreindre à donner toutes les formules en usage, nous dirons que le bioxyde de Mercure, sous forme de précipité rouge, est une des préparations mercurielles les plus employées, et qu'il fait la base de presque toutes les pommades ophthalmiques, telles que celles de *Desault*, de *Régent*, de *Saint-Yves*, etc.

Ces différentes pommades, généralement trop énergiques, ne doivent contenir qu'un vingtième à un dixième de précipité rouge.

III. *Sulfures*. Le mercure forme avec le soufre deux combinaisons, correspondantes aux oxydes pour leur composition chimique.

Le *protosulfure* ou sulfure noir est pulvérulent, inodore, insipide, insoluble dans l'eau. On l'obtient en triturant, dans un mortier de verre ou de fer, un mélange de 100 parties de Mercure et de 200 parties de soufre sublimé et lavé, jusqu'à ce que le mercure soit bien éteint et que le mélange ait acquis une couleur noire. Ce sulfure, qu'on nommait autrefois *éthiops minéral* est plutôt un mélange de sulfure de Mercure avec du soufre et quelquefois du Mercure métallique, qu'un sulfure de Mercure particulier. (Soubeiran.)

L'éthiops minéral n'est presque plus employé de nos jours; autrefois il servait à préparer le *sucre vermifuge mercuriel*, l'*éthiops antimonial* de Malouin, etc.

Le *bisulfure de Mercure* (cinabre vermillon, sulfure rouge de Mercure) existe abondamment dans la nature; celui qui est employé pour les usages pharmaceutiques est artificiellement préparé en sublimant le sulfure noir obtenu par la voie de fusion. Ce sulfure artificiel (cinabre) est en masses volumineuses formées d'aiguilles d'un rouge violacé; mais réduit en poudre, il est d'un rouge vif et pur; on le nomme alors *vermillon*. Il est insoluble dans l'eau, complétement volatilisable par la chaleur. Ce dernier caractère peut le distinguer des substances qui ont servi à le sophistiquer.

Le bisulfure de Mercure est maintenant assez rarement employé. A l'état de cinabre, il fait la base de plusieurs pommades et entre dans la composition de la poudre cacarrotique arsenicale (poudre caustique de frère Côme ou de Rousselot); on l'emploie aussi avec succès en *fumigations*. Voici la manière dont on les fait :

Pr. : Cinabre, 4 à 32 gram. (1 gros à 1 once).

On projette le cinabre sur une plaque de fer chauffée assez fortement pour le volatiliser. Le malade, placé dans une chaise fermée, reçoit les vapeurs. On peut également les diriger avec un entonnoir sur quelques parties du corps. Le cinabre est en partie détruit par l'oxygène de l'air, et la fumigation se compose réellement d'un mélange d'acide sulfureux avec de la vapeur de Mercure et de la vapeur de cinabre.

Disons, en terminant l'histoire du cinabre, que tout ce qui a été dit de ce sulfure par les anciens doit se rapporter au sang-dragon.

IV. *Chlorures*. Nous en connaissons deux : le *proto* et le *bichlorure*, qui, tous deux, sont employés en médecine et sont le produit de l'art.

Protochlorure de Mercure (chlorure mercureux, Berz.) On lui a imposé une foule de noms différents, tels que ceux de *Mercure doux*, *calomelas*, *calomel*, *panacée mercurielle*, *aquila alba*, *précipité blanc*, *muriate de Mercure*, etc.

Le protochlorure de Mercure est d'un blanc grisâtre, jaunissant par le frottement ou la pulvérisation, très-pesant, insoluble dans l'eau et dans l'alcool, volatil, soluble dans le chlore, qui le transforme en bichlorure; coloré en noir par les alcalis.

Sa composition est de : Mercure, 85,12, chlore, 14,88.

Il faut distinguer trois sortes de protochlorure, relativement à l'usage médical, savoir : 1° *Mercure doux ordinaire* ou calomel; 2° *Mercure doux préparé à la vapeur*, ou calomel à la vapeur; 3° *précipité blanc* ou protochlorure de Mercure, obtenu par précipitation. Trois procédés différents de préparation sont indiqués par le Codex.

Préparation. 1° Protochlorure de Mercure par *sublimation*. C'est le calomel ordinaire. Après avoir fait bouillir à une douce chaleur 5,000 parties de Mercure et 6,000 parties d'acide sulfurique à 66°, on évapore jusqu'à siccité, le résidu étant refroidi, on ajoute 4,560 parties de sel marin que l'on mélange et dont on remplit aux deux tiers de grands matras à sublimation; on nivelle la masse et on la couvre d'un mélange fait avec vingt parties de sable et une partie de charbon végétal bien calciné. Ces matras, dont l'orifice est recouvert d'un pot de faïence renversé, sont disposés dans un bain de sable en tôle et placés sous une cheminée; on chauffe très-doucement pendant trois jours et trois nuits; le Mercure obtenu est sublimé de nouveau dans de petits matras, il est alors en pains d'un blanc éclatant.

Avant d'être employé en médecine, le Mercure doux ou calomel ordinaire doit être porphyrisé et lavé avec de l'eau distillée chaude pour le dépouiller complétement du sublimé corrosif. On est arrivé à ce dernier résultat lorsque les lavages ne précipitent plus par la potasse caustique et par l'hydrogène sulfuré.

2° Protochlorure de Mercure *préparé à la vapeur* (calomel à la vapeur). Cette préparation consiste à faire arriver en même temps, dans un même espace, de la vapeur d'eau et du Mercure doux vaporisé; les vapeurs de celui-ci se condensent au contact de la vapeur d'eau, parce que leur température se trouve abaissée au-dessous du point où elles peuvent conserver l'état aériforme; mais elles restent sous la forme d'une poudre fine, parce que la vapeur d'eau qui s'est interposée entre elles met obstacle à ce qu'elles puissent se réunir en une masse cohérente. (Soubeiran; *voir* les détails de l'appareil, *Traité de Pharmacie*, t. II, p. 506.)

Le calomel à la vapeur, anglais, est plus blanc, plus léger que celui que nous fabriquons en France. M. Soubeiran est parvenu à imiter le produit anglais d'une manière avantageuse; pour cela, il suffit de chauffer le calomel par sublimation dans un cylindre en terre, en ayant soin de mélanger préalablement un peu de bichlorure de Mercure : on fait arriver les vapeurs dans une grande fontaine en grès dans laquelle les vapeurs se condensent en une poudre très-blanche et légère qu'il faut laver jusqu'à ce que les eaux de lavage ne précipitent plus par l'hydrogène sulfuré.

Le Mercure doux à la vapeur est presque le seul que l'on emploie aujourd'hui.

3° Protochlorure de Mercure par *précipitation* (précipité blanc). On fait réagir 1,000 parties de Mercure et 1,500 d'acide nitrique; on abandonne à elle-même la dissolution, qui cristallise après deux jours; après avoir décanté la liqueur et égoutté les cristaux, on les broie et on les traite par de l'eau aiguisée d'acide nitrique.

La solution étant complète, on réunit toutes les liqueurs dans un vase allongé, et on y verse un léger excès d'acide chlorhydrique afin de précipiter tout le Mercure. On laisse déposer, et on lave le dépôt à plusieurs reprises à l'eau froide, puis à l'eau chaude, on le laisse ensuite égoutter sur une toile et on le divise en trochisques.

Le précipité blanc se rapproche beaucoup du Mercure doux à la vapeur quant à ses propriétés thérapeutiques. Il est toutefois beaucoup plus irritant.

Nous appelons l'attention des praticiens sur une confusion qui se fait souvent dans le commerce des produits chimiques, et qu'il importe d'éviter; c'est probablement à cette confusion qu'il faut rapporter les variations qui ont été signalées dans l'action du précipité blanc.

En effet, souvent on livre pour du précipité blanc préparé comme nous venons de le dire un composé ammoniaco-mercuriel qu'on obtient en précipitant une solution de sublimé corrosif par l'ammoniaque, et qui porte le nom de *précipité blanc de Lemery*, chlorure *ammoniaco-mercuriel* (Soubeiran), *précipité blanc* ammoniacal (Guibourt), oxychlorure ammoniacal (Thénard), chloramidure de Mercure (Rauer). Ce composé ammoniaco-mercuriel se distingue du protochlorure de Mercure en ce que la potasse humide qui noircit celui-ci n'en dégage pas d'ammoniaque, tandis qu'elle jaunit et dégage de l'ammoniaque du précipité blanc ammoniacal, l'ébullition prolongée dans l'eau distillée ne dissout ni n'altère le protochlorure, tandis que l'oxychlorure est converti en un composé soluble de bichlorure et de sel ammoniac, et en bioxyde de Mercure hydraté insoluble et jaune.

Les trois variétés de protochlorure mercuriel ne diffèrent que par leur degré de division. D'après M. Morin, la ténuité du calomel en pain, divisé par porphyrisation, étant prise pour unité, celle du calomel à la vapeur, ou de Josias Jewell, s'exprime approximativement par quatre; et celle du calomel de Scheele, ou précipité blanc, par quatorze.

Leur activité est en raison directe de leur état de plus grande division.

Un grand nombre de préparations sont faites avec le protochlorure de Mercure; à l'intérieur, les *tablettes*, les *chocolats*, les *biscuits vermifuges*, dans lesquels le calomel entre seul, ou bien mélangé à des résines purgatives. On l'administre aussi fort souvent à l'extérieur *en poudre*, associé au sucre.

Il faisait partie de plusieurs médicaments anciens, maintenant inusités, tels que les *pilules suédoises*, les *pilules minérales d'Hoffmann*, la *poudre de Godernaux*, etc.

Il entre aussi dans la composition de la *poudre mercurielle arsenicale de Dupuytren*, dont voici la formule :

Pr. : Mercure doux à la vapeur, 189 part.
Acide arsénieux, 1
Mêlez.

Nous ne devons pas oublier de signaler un fait important, c'est que le protochlorure de Mercure tend toujours à être transformé en sublimé corrosif, surtout lorsqu'il est en présence des chlorures alcalins. On évitera aussi de l'associer à l'acide cyanhydrique et aux amandes amères. M. Deschamps ayant observé qu'il se fait dans ce cas du cyanure et du bichlorure de Mercure. Il ne faut donc jamais prescrire du calomel dans un loock : en présence de l'eau de laurier-cerise, suivant M. Béranger, il se

ferait, aux dépens du calomel, du cyanure de Mercure, du chlorure benzoïle; il y aurait du Mercure réduit.

Bichlorure de Mercure (chlorure mercurique, Berz.) Noms anciens : *deutochlorure de Mercure, muriate oxygéné de Mercure, sublimé corrosif*). Il est d'un blanc mat, d'une saveur très-âcre, volatil, soluble dans l'eau, qui en dissout un seizième de son poids, à froid; soluble dans trois fois son poids d'eau bouillante ou d'alcool. Il est formé de 70,03 de Mercure et de 29,97 de chlore.

Préparations. On l'obtient par la double décomposition du deutosulfate de Mercure et du chlorure de sodium. On ajoute du bioxyde de manganèse qui a pour effet de s'opposer à la formation du Mercure doux, l'excès d'acide sulfurique que contient le sulfate favorise la séparation d'une partie de l'oxygène du bioxyde de manganèse. Cet oxygène se porte sur le sodium et met du chlorure en liberté : celui-ci fait passer à l'état de bichlorure le Mercure doux qui s'est formé par la décomposition mutuelle du sel marin et du sulfate de Mercure.

Quels sont les usages du bichlorure de Mercure (sublimé corrosif)? Ils sont extrêmement nombreux : à l'intérieur, en *solution*, en *pilules*; à l'extérieur, en *bains*, en *injections*, en *collyres*, en *pommades*, en *trochisques*, etc.

La préparation qui est presque exclusivement employée à l'intérieur est connue sous le nom de *liqueur de Van Swieten*; voici la formule du Codex :

Pr. : Bichlorure de Mercure,	1 gram.	(20 grains)
Eau distillée,	900	(29 onces).
Alcool rectifié,	100	(3 onces).

Dissolvez le sublimé corrosif dans l'alcool et ajoutez ensuite l'eau distillée. Cette liqueur contient un millième de son poids de sublimé corrosif. Chaque once (32 gr.) contient 3 centier. (un peu plus d'un demi-grain) de sublimé.

La formule de cette liqueur varie suivant les différentes pharmacopées.

Cette solution de sublimé, plus ou moins modifiée, fait la base d'une foule de recettes ajourd'hui inusitées, parmi lesquelles nous citerons : *l'eau antivénérienne de Quercetan, le sirop antiarthritique de Saint-Ildefonse, l'eau stomachique de Dacher; la teinture antivénérienne de Falk, l'élixir de Wright, le vin de Lafleurier*, etc., etc.

On prescrit assez fréquemment les *pilules antisyphilitiques de Dupuytren*, qui se composent de :

Sublimé corrosif,	20 centigr.	(4 grains).
Extrait d'opium,	40	(8 grains).
Extrait de gayac,	80	(16 grains).

F. s. a. 16 pilules; chacune d'elles contient 12 milligr. (1/5 de grain) de sublimé.

A l'extérieur, les principales préparations où entre le sublimé sont :

La *pommade de Cyrillo*, qui est encore quelquefois employée, se prépare, d'après le Codex, de la manière suivante :

Pr. : Sublimé corrosif,	4 gram.	(1 gros).
Axonge,	30	(1 once).

Porphyrisez le sublimé; ajoutez l'axonge, et continuez la porphyrisation pour obtenir un mélange très-exact.

Enfin, les *trochisques escarrotiques de sublimé*, dont voici la formule :

Pr. : Sublimé,	8 gram.	(2 gros).
Amidon,	16	(4 gros).
Mucilage de gomme adragante,		q. s.

Porphyrisez le sublimé, mêlez-le à l'amidon, et ajoutez le mucilage pour obtenir une pâte avec laquelle vous ferez des trochisques en forme de grains d'avoine du poids de 15 centier. (3 grains).

Les *trochisques de minium* se préparent avec : minium, 1 p.; sublimé, 2 p.; mie de pain et eau distillée, q. s.

Ces trochisques sont dans beaucoup de cas d'une grande efficacité.

Le sublimé était aussi à l'état de mélange dans une multitude de médicaments externes presque complétement abandonnés, tels que l'*eau phagédénique de Grandel, l'injection de Wauthely, l'eau antidartreuse du cardinal de Luynes, l'eau cathérétique de Pierce*, etc.

Les préparations pharmaceutiques dans lesquelles entre le bichlorure de mercure peuvent être divisées de la manière suivante :

1° Préparations dans lesquelles le sublimé corrosif n'est pas altéré et agit en entier, exemple la liqueur de Van Swieten;

2° Préparations dans lesquelles l'action du sublimé est diminuée. Exemple, lorsqu'on l'associe avec des matières extractives, pilules Dupuytren;

3° Préparations dans lesquelles l'action du sublimé corrosif est considérablement diminuée. Exemple, lorsqu'on l'associe aux matières protéiques, lait, gluten, albumine, etc.;

4° Préparations dans lesquelles l'action du sublimé est augmentée. Exemple, lorsqu'on l'associe aux chlorures alcalins, et surtout à l'hydrochlorate d'ammoniaque;

5° Préparations dans lesquelles l'action du sublimé est très-augmentée. Exemple, l'association aux composés cyaniques;

6° Enfin l'action du sublimé est presque détruite par suite d'une réaction chimique. Exemple, eau phagédénique jaune.

Il existe encore deux chlorures employés en médecine; ce sont : 1° le *chlorure ammoniaco-mercuriel soluble* (sel Alembroth); 2° le *chlorure ammonio-mercuriel insoluble* (ou chlorure ammoniacal de Mercure, précipité blanc de Prusse). Le premier résulte de la combinaison du bichlorure de Mercure avec le sel ammoniac; le dernier se produit lors de la précipitation du sublimé corrosif par l'ammoniaque. Il fait la base de l'*onguent antisyphilitique de Zeller*, de la *pommade de Janin*, etc.

On emploie aussi avec avantage un *chlorure double de mercure et de morphine*, qui s'obtient en mélangeant les dissolutions

aqueuses du sublimé corrosif et d'hydrochlorate de morphine. Il possède les propriétés de ces deux composants; on le prescrit ordinairement en pilules.

V. *Iodures.* Le Mercure forme avec l'iode trois combinaisons, savoir : le *proto*, le *sesqui* et le *biiodure* de Mercure. Le premier et le dernier de ces iodures sont seuls employés en médecine.

Protoiodure de Mercure (iodure mercureux, Berz.). Il est jaune verdâtre, volatil, lorsqu'on le chauffe rapidement; chauffé faiblement, il se transforme en Mercure et en biiodure insoluble dans l'eau et dans l'alcool, se transformant facilement en biiodure par l'iode.

Préparation. Le meilleur procédé pour l'obtenir est celui qui a été indiqué par M. Berthemot :

Pr. : Mercure,	100 part.
Iode,	60
Alcool,	q. s.

On met dans un mortier de porcelaine l'iode et le Mercure; on ajoute assez d'alcool pour transformer la masse en une pâte molle; on continue de triturer jusqu'à ce que le Mercure ait entièrement disparu, et que le mélange ait pris l'apparence d'une poudre d'un vert jaunâtre; on fait sécher le produit dans une étuve, à l'abri de la lumière, et on le renferme dans des vases convertis d'un papier noir.

M. Miathe a reconnu l'existence, dans les pharmacies, de deux sortes de protoiodure hydrargyrique; l'une neuve, d'un jaune verdâtre; l'autre avec un excès de Mercure, d'un vert d'herbe tirant sur le jaune.

L'iodure mercureux peutre peut contenir jusqu'à 9 pour 100 d'iodure mercurique, d'après M. Thierry. L'iodure mercureux basique en renferme toujours incomparablement moins; c'est donc celui-ci qu'il convient d'employer en médecine; encore est-il que pour apprécier la valeur thérapeutique de ce médicament, il est nécessaire de le dépouiller par l'alcool bouillant de la petite proportion de biiodure qu'il retient toujours, même en ayant soin, suivant la recommandation de M. Miathe, d'opérer avec un excès de Mercure. (Soubeiran).

Le protochlorure de Mercure est employé en *pilules*, en *pommade* et en *teinture alcoolique*.

Voici quelques formules :

Pilules de protoiodure de Mercure.

Pr. : Protoiodure de Mercure,	60 centigr.	(12 grains).
Thridace,	2 1/2 gram.	id. (2 scrupules).

Faites 48 pilules (Richt.)

Pommade de protoiodure de Mercure.

Pr. : Protoiodure de Mercure,	1 gramm.	(20 grains).
Axonge,	48 gram.	(12 gros).

Mêlez. (Magendie.)

Biiodure de Mercure (iodure mercurique, Berz.). Il est d'une belle couleur rouge, insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool chaud; chauffé, il se volatilise en paillettes, jaune citron, qui devient rouge au bout d'un temps plus ou moins long, et immédiatement si on les frotte avec une baguette de verre se combinant avec les chlorures alcalins, en jouant avec eux le rôle d'acide. On l'obtient en faisant dissoudre séparément dans une grande quantité d'eau 100 parties d'iodure de potassium et 80 parties de sublimé corrosif; on verse une des deux liqueurs dans l'autre; on lave le précipité rouge qui se forme, on le fait sécher, et on le conserve dans un flacon à l'abri de la lumière.

Les formes sous lesquelles on l'administre sont les mêmes que pour le protoiodure de Mercure, lequel est actuellement beaucoup plus employé.

M. Bouchardat a tout récemment découvert un *iodure double de Mercure et de morphine*, qu'il obtient en traitant par l'alcool bouillant un mélange de parties égales de biiodure de Mercure et d'iodhydrate de morphine. Par le refroidissement, il se dépose des grains cristallisés du composé double, d'une couleur blanche légèrement jaunâtre. C'est, dit-il, un sel presque aussi énergique que l'iodure de mercure, et qui doit être employé avec beaucoup de précaution.

M. P. Boullay a fait connaître aussi un *iodure double de Mercure et de potassium* qui, dans ces derniers temps, a été employé en médecine d'une manière efficace par le docteur Puche. Il donne à ce sel la forme pilulaire en le mélangeant avec huit fois son poids de sucre de lait, et une quantité suffisante de mucilage de gomme arabique.

Lavement vermifuge.

Pr. : Biiodure de Mercure,	0,002	
Iodure de potassium,	0,10	

Faites dissoudre : contre les ascarides vermiculaires et lombricoïdes. (Trousseau.)

M. Boutigny a, dans ces dernières années, composé un *iodure de chlorure mercureux* qui depuis lors a été très-largement exploité par quelques médecins spécialistes dans le traitement de la coqueluche.

Ce composé est formé, soit avec un équivalent d'iode et deux de calomel, soit avec un équivalent d'iode et un du calomel.

Pour préparer le premier composé, on prend :

Iode, un équivalent,	1579,5
Protochlorure de Mercure, deux équivalents,	2948,5

On pulvérise grossièrement le calomel, on l'introduit dans un matras d'essayeur, et on le chauffe doucement, en l'agitant jusqu'à ce qu'il commence à se sublimer; alors on y ajoute l'iode par petites parties, et la combinaison s'effectue avec bruit, sans perte sensible de l'iode. Si, au contraire, on mélangeait l'iode avec le calomel avant de l'introduire dans le matras, une bonne partie de l'iode se volatiliserait, et l'on n'obtiendrait qu'un médicament à pro-

portions inconnues, et par conséquent d'un effet incertain.

Pour obtenir le second composé, on prend un équivalent de calomel seulement; le mode de préparation est absolument le même.

La première formule est destinée aux préparations internes et externes sous forme de pommades; la seconde a été coulée en cylindres pour servir comme caustique.

La dénomination d'iodure de chlorure mercureux donnée à ces divers composés, est très-impropre; il est bien démontré aujourd'hui que ce sont des composés en proportions variables de proto, de bichlorure et de biiodure de mercure, qu'il vaut mieux après tout formuler par le mélange de ces trois corps.

VI. *Bromures*. Deux combinaisons de brome et de Mercure ont été employées, mais assez rarement. Elles ont à peu près les mêmes propriétés médicales que les combinaisons correspondantes de chlore et de Mercure; ainsi le proto et le bichlorure de Mercure peuvent leur servir de succédanés.

VII. *Cyanure*. On emploie de préférence à beaucoup de sels mercuriels le *cyanure de Mercure* (cyanure mercurique, Berz.; prussiate de Mercure). Il est blanc, d'une saveur âcre très-désagréable, soluble dans l'eau, surtout à chaud, moins dans l'alcool; il est composé de: Mercure, 73,33; cyanogène, 26,67.

Préparation. On l'obtient en faisant bouillir dans 40 p. d'eau distillée 4 p. de bleu de Prusse et 3 p. de bioxyde de Mercure finement pulvérisés. Quand la matière a pris une couleur d'un brun clair, on sépare le liquide par la filtration, et l'on fait bouillir le résidu pendant quelques instants avec une nouvelle quantité d'eau; on filtre encore, on évapore les liqueurs et on les fait cristalliser.

Il est souvent employé à l'extérieur en *solution* dans de l'eau distillée, et en *pommade*; à l'intérieur, en *pilules*.

L'*oxydo-cyanure de Mercure* (cyanure basique de Mercure) a été employé dans les mêmes cas que le cyanure de Mercure; il a été surtout préconisé par M. Parent, qui l'a administré dans les mêmes formes, mais avec beaucoup plus de succès que le précédent.

On le prépare en faisant digérer dans l'eau 100 p. de cyanure de Mercure et 22 p. d'oxyde de Mercure; on filtre et on évapore à siccité à une chaleur très-douce, car ce composé est facilement décomposable par la chaleur.

VIII. *Sels*. Il nous reste à parler des sels de Mercure qui sont un peu déchus de leur ancienne importance thérapeutique, à l'exception cependant du nitrate acide de Mercure, dont nous allons bientôt faire mention, et qui est très-fréquemment employé, à l'extérieur, comme caustique.

1° *Les sulfates*. On en connaît deux: le *protosulfate de Mercure*, qui est blanc, très-peu soluble, composé de 84 p. de protoxyde de Mercure et de 16 p. d'acide sulfurique. Il est insoluble.

Le *deutosulfate*, blanc aussi, soluble dans 600 p. d'eau bouillante; formé de 73,16 p. de bioxyde de Mercure et de 26,84 p. d'acide sulfurique.

L'eau le décompose en deutosulfate soluble et en sous-deutosulfate presque insoluble, poudre d'un beau jaune, connue et employée autrefois sous le nom de précipité jaune, et surtout sous celui de *turbith minéral*. On en faisait une pommade qui, dans ces derniers siècles, a eu une très-grande vogue.

2° Les *azotates* ou *nitrates*. Deux sont employés en médecine, le proto et le *deutonitrate de Mercure*.

Le protonitrate cristallise en prismes blancs: il est d'une saveur âcre, styptique; traité par l'eau, il se décompose en nitrate acide soluble et en une poudre blanche insoluble, devenant jaune verdâtre par des lavages à chaud; c'est le *turbith nitreux* des anciens.

Si l'on verse lentement dans le protonitrate acide obtenu quelques gouttes d'ammoniaque peu concentrée, on a bientôt un précipité noir qu'on nommait autrefois *Mercure soluble d'Hahnemann* (protonitrate ammoniaco-mercuriel).

La préparation du protonitrate se fait en dissolvant, au moyen d'une douce chaleur, 1 p. de Mercure dans 2 p. d'acide nitrique.

Ce sel entre dans la composition du *sirop Mercuriel de Bellet*, médicament infidèle que l'on avait vanté d'une manière exagérée.

Le *deutonitrate de Mercure* est un sel presque incristallisable, très-caustique. L'eau le change en un sous-nitrate et en une dissolution acide.

Voici, d'après le Codex, la préparation du nitrate acide de Mercure liquide:

Pr.:	Mercure,	100 part.
	Acide nitrique à 38°,	200

Faites dissoudre le Mercure dans l'acide nitrique, et évaporez la dissolution jusqu'à ce qu'elle soit réduite aux trois quarts de son poids primitif, c'est-à-dire à 225 parties.

Le deutonitrate sert à composer l'*onguent citrin*, qui est préparé avec: Mercure, 32 gram.; acide nitrique, 48 gram.; axonge et huile d'olive, de chaque, 250 gram. m. s. a.

La préparation du deutonitrate est la même que celle du précédent.

Le *protoacétate de Mercure* (terre foliée mercurielle) n'est presque plus employé en médecine. Pour l'obtenir on décompose une dissolution de protonitrate de Mercure par une dissolution d'acétate de potasse.

Ce sel fait la base des *pilules ou dragées de Keisick*.

Nous donnerons, en terminant, les principaux caractères des sels de Mercure.

Les sels à base de protoxyde sont précipités en noir par les alcalis, même par l'ammoniaque, et en blanc par l'acide chlorhydrique ou le sel marin. L'iodure de potassium les précipite en jaune verdâtre.

Les sels à base de bioxyde ou de peroxyde sont précipités en jaune par les alcalis, en

blanc par l'ammoniaque; le sel marin ne les précipite qu'autant que leur solution est concentrée. L'iodure de potassium y détermine un précipité d'un beau rouge.

M. Mialhe a fait sur les mercuriaux des recherches qui intéressent vivement les thérapeutistes et que nous allons essayer de résumer.

Suivant ce chimiste distingué, toutes les préparations mercurielles usitées en médecine sont en partie ou en totalité transformées en sublimé corrosif par les chlorures alcalins des humeurs, avec ou sans le concours de l'oxygène et de l'acide chlorhydrique.

Les protosels passent d'abord à l'état de protochlorure, lequel, à son tour, se transforme en chlorure mercurique.

Le sublimé produit se combine aux chlorures alcalins à la manière d'un acide complexe; dès lors il n'est plus précipité par l'albumine, et parcourt le cercle circulatoire sans être décomposé.

Les matières organiques n'altèrent pas en général le sublimé corrosif, excepté l'acide formique et l'aldéhyde.

La proportion de bichlorure formé est en rapport, non avec la quantité de préparation mercurielle ingérée, mais avec celle des chlorures alcalins.

La présence des matières organiques neutres n'empêche pas la transformation du calomel en sublimé: la dextrine la favorise; le sucre, et probablement l'albumine, ne la modifient pas, mais la graisse y apporte un retard marqué.

Voici les conclusions qu'on peut tirer de ces résultats, qui, d'ailleurs, ont été en partie contestés par MM. Hervy, Guibourt, Caventou, Larocque et Moritz:

1° L'action des préparations mercurielles doit être attribuée en définitive au sublimé.

2° Les bisels sont plus actifs que les autres.

3° Il faut éviter d'administrer les préparations qui contiennent du sublimé et de l'acide formique ou du sucre en présence d'un alcali libre.

4° On peut, au contraire, l'associer aux extraits, à l'albumine, comme l'a dit M. Soubeiran.

Pour favoriser l'action des protosels ou des bisels, autres que le bichlorure, il convient de leur associer préalablement des chlorures alcalins.

Ces réflexions ont conduit M. Mialhe à proposer quelques formules rationnelles dont le secret consiste précisément à associer le sublimé à une quantité environ double ou quadruple de chlorure de sodium ou de sel ammoniac. C'est dans ce sens qu'il a, par exemple, modifié la liqueur de Van Swieten.

Toutefois, deux objections doivent être faites à la théorie de M. Mialhe: si tous les Mercuriaux n'agissaient que parce qu'ils sont transformés en sublimé corrosif, ils devraient tous produire les mêmes effets physiologiques; or il est certain que le calomel augmente singulièrement la sécrétion biliaire, et que le sublimé corrosif détermine rarement la salivation; celle-ci est au contraire produite facilement par les iodures et le Mercure divisé.

Il est une observation fort importante que l'on doit à M. Bouchardat, c'est que l'iodure de potassium, en présence d'une préparation mercurielle insoluble, donne naissance à un iodure double de Mercure et de potassium. Toutefois, il se forme également du sublimé quand on met en contact du calomel et un iodure alcalin.

THÉRAPEUTIQUE.

L'emploi des Mercuriaux en thérapeutique est de date moderne. Les anciens craignaient de faire usage du Mercure à cause des propriétés vénéneuses qu'ils lui supposaient. Il faut arriver jusqu'aux Arabes pour trouver des notions positives sur l'usage médical de ce médicament. Ceux-ci ne l'employèrent d'abord que contre certaines affections cutanées, contre les ulcères, la maladie pédiculaire, la lèpre; et ce fut plus tard, quand la vérole envahit le monde, que J. Widmann publia, en 1497, un ouvrage sur l'emploi du Mercure dans la syphilis (*vide Gmelin, Apparatus medicaminum*, t. VIII, p. 24). Peu après, et presque en même temps, il parut une multitude d'écrits sur la même matière, et, depuis cette époque, le Mercure a pris dans la thérapeutique un rang des plus importants, qu'il a conservé jusqu'à nos jours.

Cependant l'emploi de ce médicament, d'abord borné à quelques maladies, s'étendit bientôt extraordinairement, et il est peu d'affections, si

graves et si incurables qu'elles puissent être, qu'on n'ait essayé de guérir par le Mercure.

De tant d'essais, souvent peu philosophiques, de tant d'exagérations ridicules, de tant de travaux plus ou moins bien faits, il est resté beaucoup de résultats précieux, que nous essayerons de faire connaître.

Dans cet article, nous traiterons d'abord des Mercuriaux, c'est-à-dire des préparations mercurielles et de leurs propriétés communes; puis nous étudierons ce qu'ont de spécial ces mêmes préparations, de manière à donner une histoire complète du Mercure.

Action physiologique des Mercuriaux.

Il faut distinguer dans l'action physiologique des Mercuriaux celle qui est le résultat de l'absorption du médicament, celle qui est le résultat de l'application directe du Mercure ou de quelqu'une de ses préparations sur nos tissus.

Le premier de ces modes d'action sera indiqué ici avec de grands détails; nous ferons du second une mention moins étendue dans cet article, nous réservant d'en traiter d'une manière générale au chapitre de la médication irritante.

Dissolution du sang. — Quand, depuis quelque temps, le malade a été soumis à l'action des Mercuriaux, il tombe dans un état de cachexie que tous les thérapeutistes ont déjà signalé, et qu'il est d'une grande importance de bien connaître.

Le visage du malade commence par pâlir, la peau du corps participe elle-même à cette décoloration. Le sang tiré de la veine, qui avant le traitement avait la couleur et la consistance normales, perd un peu de sa coloration, et surtout de sa consistance: il est diffluent, et se prend en un caillot très-mou. Cependant, si l'action du Mercure est continuée, cette dissolution du sang devient beaucoup plus manifeste, les paupières s'infiltrent, la face se bouffit un peu, les jambes s'œdématient, et les malades tombent bientôt dans un état d'anasarque générale. Ensuite surviennent tous les symptômes qui accompagnent ordinairement la liquéfaction du sang : les palpitations du cœur, l'anhélation et les troubles fonctionnels divers, conséquences nécessaires du contact d'un sang altéré avec les organes.

Hémorrhagies.—La dissolution du sang dont nous venons de parler peut se constater par les expériences faites sur les animaux vivants que l'on soumet à l'intoxication mercurielle, et M. Bretonneau, de Tours, l'a fait souvent; on peut la constater encore par l'autopsie dans des cas assez nombreux, où une maladie grave n'a pu être conjurée par de hautes doses de Mercure; mais elle se démontre directement dans la palette du phlébotomiste, et elle devient tout aussi manifeste par certains phénomènes morbides signalés déjà par les auteurs qui nous ont précédés, dont le plus capital est la tendance aux hémorrhagies dites passives. Nous en voulons citer un

exemple qui, tout seul, parlera plus haut que ceux que l'on a déjà indiqués. Le receveur-buraliste du pont de Montereau, atteint depuis longtemps d'un gonflement scrofuleux avec carie du fémur, vint nous consulter il y a vingt et quelques années : le traitement que nous lui conseillâmes ne lui procura aucun soulagement, et, de retour à Montereau, il se confia aux soins d'un médecin qui commença par lui appliquer des sangsues au-dessus du genou : il y eut un peu de mieux ; mais comme il y avait lieu de supposer l'existence d'une ancienne vérole, on crut devoir, cinq jours après l'application des sangsues, conseiller des frictions mercurielles dans le but de provoquer la salivation. En effet, trois jours après le commencement des frictions, les gencives se gonflèrent, et, le lendemain, la face, la langue et le cou étaient tuméfiés, et la salive s'écoulait abondamment. En même temps toutes les plaies faites par les sangsues, plaies fermées depuis huit jours, se rouvrirent et donnèrent issue à une telle quantité de sang, qu'il fallut arrêter l'hémorrhagie, qui menaçait de devenir mortelle et qui ne put être réprimée que par des moyens énergiques et longtemps continués.

Cet état de dissolution du sang met artificiellement les femmes dans un état analogue à la chlorose, et doit causer tous les accidents qui caractérisent cet état, savoir : chez les jeunes filles, le plus ordinairement l'aménorrhée, et rarement des métrorrhagies; chez les femmes adultes, ou déjà sur le retour, souvent des métrorrhagies, et quelquefois des aménorrhées. C'est ce qui devient évident par les faits rapportés par M. Colson. (*Arch. génér. de Méd.*, t. XVIII, p. 24; *De l'Influence du traitement mercuriel sur les fonctions de l'utérus.*)

Salivation.—Le phénomène qui avait le plus frappé les médecins et les malades, c'était la salivation : après l'usage plus ou moins prolongé du Mercure, les gencives se gonflent, deviennent un peu douloureuses et chaudes, se recouvrent d'une petite pellicule blanche et extrêmement mince. En même temps les malades éprouvent un goût comme métallique, fort désagréable, et l'haleine prend un peu de fétidité. La langue, sans s'épaissir, se recouvre d'un enduit muqueux plus épais. La membrane muqueuse du pharynx et du voile du palais devient elle-même plus rouge et un peu douloureuse. Le gonflement commence par les gencives incisives inférieures et par l'intervalle des dents; s'il existe une dent cariée, c'est par la gencive de celle-ci que la tuméfaction se manifeste d'abord. Des gencives appartenant aux incisives inférieures le gonflement passe aux supérieures, puis à toute la membrane muqueuse buccale. Si les gencives sont habituellement malades, l'inflammation hydrargyrique survient beaucoup plus tôt, et résiste davantage aux médications qu'on lui oppose.

Jusqu'ici il n'y a eu que du sentiment de sécheresse dans la bouche; quelquefois, mais rarement, il survient de petits crachotements; mais la salivation proprement dite ne commence ordinairement que lorsque l'inflammation des gencives et de la membrane muqueuse buccale est arrivée à un plus haut degré.

Il était essentiel d'insister sur la marche de l'infection mercurielle de la bouche pour bien faire comprendre que tout commençait par la membrane muqueuse, et que la salivation n'était que consécutive. Cette marche était parfaitement connue, et elle se trouve indiquée dans une multitude d'auteurs ; comment se fait-il donc que l'on vienne parler encore de l'action spéciale du Mercure sur les glandes salivaires, action que rien ne démontre? Il y a, il est vrai, après l'administration du Mercure, supersécrétion des glandes salivaires ; mais entre ce phénomène et l'emploi des Mercuriaux, existe l'inflammation des gencives, qui, seule, est évidemment la cause de la salivation. Remarquez, en effet, que la salivation est un phénomène commun à toutes les phlegmasies de la membrane muqueuse buccale, à toutes les irritations vives opérées sur cette membrane. L'inflammation varioleuse de la bouche, le muguet, la diphthérite gingivale, les glossites, le travail de la dentition chez les enfants, et enfin tous les masticatoires divers augmentent la sécrétion de la salive au même titre que le Mercure, ou, pour mieux dire, au même titre que l'inflammation mercurielle de la bouche. Si le Mercure avait une action spéciale sur les glandes salivaires, nous verrions la salivation survenir avant l'inflammation de la bouche, ce qui ne s'observe jamais ; nous la verrions survenir nécessairement quand nous continuons longtemps l'action des Mercuriaux. Or, avec quelque opiniâtreté que l'on insiste sur les préparations hydrargyriques, jamais on ne détermine la salivation qu'au préalable les gencives ne se soient gonflées. Nous ferons observer qu'il en est exactement de même pour beaucoup d'autres glandes. En jetant dans l'œil un agent irritant, on augmente la sécrétion lacrymale, comme on exagère celle du foie et du pancréas en mettant une substance irritante en contact avec la membrane muqueuse de l'estomac, du duodénum, et de tout le canal intestinal.

Résumons-nous : le Mercure n'a sur les glandes salivaires qu'une action indirecte; son action primitive et directe s'exerce sur la membrane muqueuse buccale.

Nous venons de dire que jamais on ne voyait la salivation précéder l'inflammation de la membrane muqueuse buccale. Cette proposition, nous la maintenons dans ce qu'elle a de général, en n'ayant égard qu'aux faits observés par nous ; mais de bons observateurs affirment avoir vu, dans des cas très-rares, il est vrai, la salivation se manifester sans phlegmasie préalable de la bouche. Il ne nous convient pas de nous inscrire en faux contre des faits qui semblent bien observés; mais ne pourrait-on pas croire qu'une irritation, encore très-légère, a pu passer inaperçue? à moins d'admettre, ce qui ne répugne pas, que, dans quelques circonstances, la saveur mercurielle qui préexiste aux apparences de l'inflammation, exerce sur les glandes salivaires la même impression sympathique qu'une multitude d'autres saveurs.

Cette discussion serait oiseuse si elle ne menait à des points importants de thérapeutique. Et d'abord, pour juger que l'économie commence à se saturer de Mercure, il ne faudra pas attendre la salivation; le gonflement des gencives sera un indice suffisant; et ensuite, pour prévenir et traiter la salivation mercurielle, c'est, comme l'ont fort bien fait sentir MM. Ricord et Velpeau, et comme nous-mêmes nous l'avons indiqué, c'est, disons-nous, aux gencives seules que la médication curative doit s'adresser.

Il est bien important que le médecin mette de la prudence dans l'administration des Mercuriaux si les gencives s'attaquent aisément chez le malade. Lorsqu'en effet l'on continue l'emploi du Mercure aux mêmes doses, les gencives se gonflent et s'ulcèrent, les dents s'ébranlent et tombent quelquefois, la langue se tuméfie et s'ulcère, la membrane interne des joues se boursouffle et s'excorie, et il n'est pas rare de voir enfin les alvéoles se nécroser et les difformités les plus graves en être la conséquence.

Le plus grand nombre de ceux qui sont soumis à l'influence du Mercure administré à doses élevées éprouvent après un temps assez court l'inflammation de la membrane muqueuse buccale et la salivation qui en est la suite ; mais il est des constitutions rebelles qui ne sont nullement influencées par le Mercure. Nous avons traité une dame à peau fine et délicate, qui avait une syphilis constitutionnelle : elle fut soumise, pendant plus d'un an, tantôt aux frictions avec l'onguent napolitain pratiquées sur le plat des cuisses, sous les aisselles ; aux bains de sublimé; à l'usage interne du protoiodure de Mercure, et jamais les gencives ne furent même irritées. Chez elle, l'infection mercurielle se révélait par la diarrhée seulement; en un mot, il semblait que, chez cette malade, la scène principale se passait du côté de la membrane muqueuse gastro-intestinale et des glandes hépatique et pancréatique, tandis que, sur les autres, elle se passe sur la bouche et sur les grandes salivaires.

Par contre, certains individus éprouvent des accidents mercuriels sous l'influence de la dose la plus minime. M. le professeur Récamier nous a souvent cité une dame qui ne pouvait prendre la dose la plus minime de Mercure sans être atteinte d'un érysipèle à la face. Breschet a vu la salivation mercurielle se déclarer le lendemain du jour qu'il avait cautérisé, pour la première fois, le col de l'utérus avec le nitrate acide de Mercure. Nous-mêmes avons vu une jeune femme qui fut prise d'une violente salivation après avoir fait une seule injection vaginale avec une solution de 30 centigrammes (6 grains) de sublimé dans 500 grammes (1 livre) d'eau chaude. Il n'est pas rare de voir des accidents inflammatoires se manifester du côté de la bouche chez les personnes qui n'ont pris que 5, 10, 20, 30 centigrammes (1, 2, 3, 6 grains) de calomel.

Le mode d'administration des Mercuriaux influe singulièrement sur la rapidité du développement de la salivation; en effet, un fait principal ressort d'un travail publié par le docteur Law, médecin de l'hôpital de sir Patrick Dunn, c'est qu'il suffit d'une très-petite quantité de Mercure administré à petites doses et à de courts intervalles pour obtenir la salivation, ou pour que le médicament exerce son action sur toute l'économie. Cette médication sera fort efficace dans des affections telles que la péritonite puerpérale, quelques formes d'érysipèle, l'iritis, etc., où il est utile

d'obtenir promptement que l'économie subisse l'influence du Mercure. Voici le mode d'administration :

Le docteur Law fait faire avec 5 centigrammes (1 grain) de calomel et une certaine quantité de gentiane douze pilules que le malade prend à une heure seulement d'intervalle ; souvent la salivation a déjà commencé à se montrer avant que le malade ait pris vingt-quatre pilules ; quelquefois il en faut quarante-huit pour arriver à ce but; mais le plus souvent trente-six suffisent pour l'atteindre. Ainsi, dans un cas qu'il rapporte, elle a commencé après 12 centigrammes et demi (2 grains et demi) de calomel ; dans un second après 15 centigrammes (3 grains); dans un troisième après 10 centigrammes (2 grains).

Il rapporte, il est vrai, deux cas où la salivation ne se développa dans un qu'après 70 centigrammes (14 grains) de calomel, et dans un autre après 1 gramme (20 grains); mais les deux sujets n'avaient pas suivi exactement la prescription; ils s'étaient hâtés d'avaler les pilules en bien plus grand nombre qu'il n'avait été ordonné, dans l'espoir de guérir plus tôt. Il paraîtrait, d'après le rapport du docteur Law et de quelques-uns de ses confrères, qui ont, sur sa demande, fait l'essai de cette médication, que, même dans l'iritis, la maladie commence à perdre de son intensité, ou même cède complétement, avec une dose extrêmement faible de calomel administrée d'après cette méthode, et avant que la bouche soit affectée ; il en serait de même dans certaines inflammations du larynx, dont les symptômes auraient souvent disparu avant que les premiers phénomènes de la salivation aient commencé à se manifester. (*Gaz. méd.*, t. VII, 1839, n° 16.)

Depuis la publication de la seconde édition de notre ouvrage (1841), nous avons, nous-mêmes, très-souvent expérimenté la méthode de Law. Lorsque le cas est grave, nous faisons diviser en 24 paquets un mélange de 5 centigrammes (1 grain) de calomel et de 4 grammes (1 gros) de sucre. Dans les cas ordinaires, la même dose est divisée en 12 paquets seulement, et chaque paquet est pris ou toutes les heures ou toutes les deux heures. On continue de la même manière deux jours, trois jours même, et quelquefois davantage. Chez les femmes, nous avons obtenu presque constamment le gonflement des gencives au bout de quarante-huit heures, quelquefois après l'administration de 5 centigrammes de calomel seulement; rarement il nous a fallu donner 15 centigrammes. La salivation a été ordinairement très-modérée, et si par hasard la stomatite prenait quelque gravité, un collutoire borité ou alumineux en faisait promptement justice.

Cette méthode a le précieux avantage de n'avoir rien de désagréable pour le malade, de produire l'infection mercurielle plus rapidement que les frictions les plus abondantes faites avec l'onguent napolitain, enfin de n'aller presque jamais au delà du but que l'on veut atteindre.

Quant aux effets thérapeutiques que l'on obtient, ils sont en tout semblables à ceux qui sont produits par d'énormes doses de Mercure données de manière à arriver rapidement à la salivation. Nous y reviendrons plusieurs fois un peu plus loin.

L'infection mercurielle ne s'obtient pas à beaucoup près chez l'homme adulte aussi vite que chez les femmes : il faut quelquefois, pour un homme, répéter les doses de calomel six ou huit jours, et même davantage, avant d'amener la salivation; il en est de même pour de très-petits enfants : mais la différence que nous signalons ici s'observe également lorsque l'on donne les Mercuriaux par les méthodes ordinaires.

La nature de la maladie est aussi pour une grande part dans la difficulté avec laquelle la salivation s'établit. Les affections cérébrales semblent donner à cet égard une sorte d'immunité; et c'est quelquefois en vain que nous insistons sur les Mercuriaux chez les malades atteints de méningite, d'apoplexie, ou d'une fièvre accompagnée d'accidents ataxo-adynamiques.

Influence sur les fonctions digestives. Mettant à part ici l'influence directe que les préparations mercurielles peuvent exercer sur la membrane muqueuse digestive quand elles sont mises en contact avec elle, nous ne considérerons ici que les désordres causés par l'absorption du Mercure. L'inappétence se manifeste du moment que les gencives commencent à se gonfler; en même temps les garde-robes deviennent plus faciles, et ordinairement il survient de la diarrhée, qui, ainsi que nous l'avons dit plus haut, remplace quelquefois la salivation. Cette diarrhée, le plus souvent modérée, peut être quelquefois très-vive et s'accompagner de coliques douloureuses et de ténesme. Les matières fécales prennent, dit-on, une teinte verte analogue à celle des herbes cuites. Cette teinte suit à peu près constamment l'ingestion du calomel, et nous l'avons presque toujours observée; nous ne nous sommes pas assurés si elle avait également lieu lorsque le dévoiement était provoqué par l'action indirecte des Mercuriaux.

Circulation et calorification. L'infection mercurielle s'accompagne d'un malaise notable et d'une accélération du pouls facilement appréciable. En même temps la peau est plus chaude; enfin, il y a évidemment de la fièvre. Cette fièvre est-elle symptomatique des lésions locales diverses que provoque le Mercure, ou bien, au contraire, dépend-elle de l'action que le médicament absorbé va exercer sur l'ensemble de l'économie? Nous pensons que ces deux causes jouent un rôle dans la production de cette fièvre, mais nous sommes portés à admettre que la première doit surtout être mise en ligne de compte. Nos motifs sont les suivants. Pendant l'administration des Mercuriaux, il y a un peu de malaise, surtout quand il survient de la cachexie ; mais on n'observe pas de phénomènes fébriles intenses; au contraire, la fièvre s'allume alors que survient la diarrhée ainsi que le gonflement de la membrane muqueuse qui tapisse la bouche et le pharynx.

Cette fièvre mercurielle a cela de particulier qu'au lieu de s'accompagner d'exaltation des forces, elle est, au contraire, signalée par une dépression du pouls et par une débilité extraordinaire. Nous verrons plus tard, en étudiant les usages thérapeutiques du Mercure, quels services a rendus à la médecine cette propriété débilitante du Mercure.

Rien, au reste, ne paraît si simple que de se rendre raison de ce dernier mode d'action. Le Mercure est un véritable poison, et outre l'influence que cet agent exerce sur le système nerveux, il en est encore une autre non moins puissante : nous voulons parler de celle qu'il a sur le sang qu'il altère. On comprend alors comment le liquide réparateur, n'arrivant plus aux organes avec les qualités qui lui sont propres, ne puisse plus servir de la même manière et à la nutrition et à l'exercice fonctionnel de ces mêmes organes.

Influence sur le système nerveux. Nous ne savons guère si le Mercure agit sur le cœur et sur tous les autres organes directement ou indirectement, et si par hasard la modification première ne s'exerce pas sur les centres nerveux de la vie animale et de la vie organique, lesquels influencent autrement les parties auxquelles ils se distribuent. L'intimité des mouvements organiques qui suivent l'administration des remèdes nous sera probablement à tout jamais inconnue, et chercher à en pénétrer le mystère serait peut-être une étude illusoire. Toutefois on ne peut s'empêcher de constater que les Mercuriaux déterminent, dans le système nerveux, des accidents tout spéciaux qu'aucun autre agent ne fait naître.

Ces accidents sont rarement le résultat de l'action immédiate du Mercure, de sorte qu'on ne les observe pas souvent chez ceux mêmes pour lesquels on exagère la médication mercurielle. Nous avons bien souvent vu faire des frictions avec l'onguent napolitain, de manière à infecter promptement l'économie ; la salivation et tous les désordres qui l'accompagnent, la diarrhée, la fièvre mercurielle, s'observaient en effet, et jamais nous n'avons vu naître aucun accident nerveux qui valût la peine d'être noté ; mais il n'en est pas de même quand le patient reste longtemps soumis à l'action du Mercure : tels sont les doreurs sur métaux, les ouvriers qui exploitent les mines de Mercure, les malades que l'on tient pendant longtemps à un traitement mercuriel. Chez eux, en effet, on finit par apercevoir une certaine hébétude et moins d'aptitude intellectuelle; bientôt surviennent des tremblements qui, d'abord analogues au tremblement sénile, finissent par simuler presque complétement celui qui accompagne le *delirium tremens;* et, à certaines périodes de la maladie, les troubles de l'intelligence sont tels quelquefois, qu'ils constituent une véritable manie. Cette manie, qui a d'ailleurs tant de rapports avec celle des ivrognes, offre encore cette ressemblance de plus, qu'elle est caractérisée le plus ordinairement par des hallucinations et par des terreurs extraordinaires.

Nous venons de dire que nous n'avions jamais vu le tremblement mercuriel survenir dans le commencement d'un traitement, lors même que l'on exagérait les doses du médicament ; la plupart des auteurs déposent dans le même sens : Hoffmann, Schott, Willis (V. Gmelin, *Apparat. med.*, t. VIII, p. 23), et Sauvages (*Nosologie*), parlent du tremblement comme d'un accident qu'ils ont rarement observé. Feu Cullerier, dans le *Dictionnaire des Sciences médicales* (t. XXXII, p. 481), semble vouloir venger le Mercure de toutes les accusations dirigées contre lui. « Beaucoup de reproches ont été faits au Mercure, peu l'ont été de bonne foi et avec

connaissance de cause. Le Mercure, dit-on, donne des tremblements, des agacements nerveux, l'épilepsie. Le Mercure cru, le Mercure en vapeur produit ces accidents, cela est incontestable : tous les ouvriers qui se servent de Mercure en travaillant les métaux, en faisant des amalgames, courent ces dangers; mais il n'en est pas de même quand il est employé comme médicament, mélangé avec de l'axonge, avec des substances purgatives, ou quand il est contenu dans des excipients quelconques : alors il subit des modifications qui changent son action nuisible..... » Toutefois il importe d'ajouter que les faits rapportés par M. Colson (*Archiv. génér. de méd.*, t. XV, p. 398) démontrent de la manière la plus péremptoire que le tremblement peut être aussi, mais exceptionnellement, un des accidents primitifs de l'action des Mercuriaux.

Maladies de la peau. L'usage des Mercuriaux en général, mais surtout celui des frictions avec l'onguent napolitain, quand ces moyens sont administrés de manière à provoquer immédiatement la salivation, cause souvent des sueurs profuses, à la suite desquelles la peau se recouvre d'une innombrable quantité de petites vésicules acuminées, véritable eczéma mercuriel. D'autres fois c'est une rougeur semblable à celle de la scarlatine ou de la roséole. Ces lésions, signalées pour la première fois d'une manière bien explicite par Pearson, en 1783, furent surtout bien étudiées par Alley, qui publia, en 1810, un ouvrage intitulé : *Observations on hydrargyria or that vesiculous disease arising from the exhibition of Mercury.*

Sur quarante-trois malades dont Alley a recueilli l'histoire, huit ont succombé. Une aussi effrayante proportion de morts a de quoi nous surprendre, car nous aussi nous avons eu occasion d'observer de graves désordres du côté de la peau des malades qui étaient traités par de hautes doses de Mercure ; quelques-uns ont été fort incommodés par cette maladie cutanée, mais nous n'avons eu à déplorer la perte de personne.

Parlerons-nous ici d'un phénomène singulier observé par Harold (*Arch. de Meckel*, 3e cah., p. 532) ? Il s'agit d'un homme qui, soumis à un traitement mercuriel après avoir pris à l'intérieur du soufre, devint d'une couleur bistre. Nous ne saurions dire si le fait cité par Harold est controuvé ; ce que nous pouvons affirmer, c'est que, si l'on fait prendre à un malade un bain de sublimé après un bain sulfureux, ou réciproquement, la peau revêt souvent une teinte jaune brun qu'elle conserve jusqu'à la chute de l'épiderme. Ce léger accident, que nous avons observé dans les hôpitaux, où les gens de service donnent fréquemment un bain de Baréges pour un bain de sublimé, et *vice versâ*, n'a jamais eu d'autre suite fâcheuse qu'une coloration brune passagère de l'épiderme. Il est bien pourtant que le praticien soit averti, car il peut, s'il ignore cette particularité, prescrire alternativement des bains sulfureux et mercuriels à des malades qui seraient sans doute fort affligés d'un pareil accident.

Ainsi donc, cacochymie, ulcérations de la bouche, de la langue, du pharynx, nécrose des os maxillaires, diarrhée, tremblements, délire, manie,

affections aiguës de la peau, tels sont les accidents que l'on peut reprocher au Mercure, ou plutôt au médecin qui administre imprudemment les Mercuriaux, car il est rare qu'une pratique sage et mesurée permette le développement de semblables désordres.

Est-ce à dire maintenant qu'il faille encore attribuer au Mercure l'effroyable cohorte de symptômes que la plupart des médecins imputent à la vérole constitutionnelle ?

Cette question est d'une grande gravité, car aujourd'hui le Mercure trouve encore de puissants détracteurs. Le lecteur nous pardonnera donc de nous y appesantir quelque temps, et d'essayer de jeter quelque jour sur une question obscurcie plutôt qu'obscure.

Toutes les fois qu'on a administré du Mercure pour une affection syphilitique, il y a quelque chose de complexe dans les accidents qui peuvent suivre. On ne peut, en effet, dire avec certitude quels sont ceux que la vérole a causés, quels sont ceux qui sont provoqués par les préparations hydrargyriques; et l'on comprend que les débats des thérapeutistes peuvent être éternels sur ce point, si toujours ils n'examinent la chose que chez ceux qui ont eu conjointement un traitement mercuriel et la syphilis.

Mais ce n'est pas ainsi qu'il faut procéder. Il faut étudier d'abord les accidents syphilitiques indépendamment de tout traitement, et, d'un autre côté, les accidents mercuriels, abstraction faite de toute complication éventuelle. De cette manière on simplifie singulièrement la solution du problème. Il n'y aura, en effet, d'erreur possible que sur les accidents communs aux deux causes. Il ne faut donc que comparer ces accidents communs, et voir en quoi ils diffèrent, en quoi ils se ressemblent.

Du côté de la peau, il se manifeste, et sous l'influence du Mercure et sous celle de la syphilis, des désordres graves. Dans la vérole, les accidents secondaires ne surviennent le plus souvent que plusieurs mois après l'infection vénérienne; ce sont des pustules, des tubercules, des croûtes, etc.; toutes ces lésions ont une forme essentiellement chronique; dans l'hydrargyrie, les désordres du côté de la peau sont immédiats, aigus; ils se manifestent presque constamment pendant que le malade éprouve la salivation; ce sont des érythèmes, des papules, des vésicules, et rarement des pustules impétigineuses. Et certainement il n'est pas de médecin un peu attentif et un peu instruit dans la pathologie cutanée, qui, dans l'immense majorité des cas, ne distingue ces formes, en général fugaces, qui sont propres aux affections cutanées mercurielles, des formes fixes et tenaces des syphilides. Sans doute, sur la limite de ces deux espèces d'altérations, il pourra se présenter des cas où le diagnostic sera difficile et même impossible ; mais cette même difficulté se présente en pathologie, en histoire naturelle, ce qui n'empêche certes pas que les genres et les espèces n'aient, en général, des caractères tranchés.

Certaines maladies osseuses sont encore des accidents communs à la vérole et à l'hydrargyrie; ce sont des caries et des nécroses. Mais remarquez à ce sujet que les nécroses et les caries dans la vérole ou se développent

dans un os sans qu'au préalable il y ait eu d'ulcère ou d'abcès, ou bien sont causés par l'extension de l'ulcération syphilitique aux os avoisinants. Dans ce dernier cas, le siége, la forme de l'ulcération, éclairent parfaitement le diagnostic. Les ulcérations syphilitiques occupent le voile du palais, la membrane muqueuse olfactive, celle du larynx ; les ulcérations mercurielles s'observent aux gencives, à la commissure des mâchoires derrière la dernière molaire, au bord libre de la langue, à la face interne des joues. Ces dernières surviennent pendant la période aiguë de l'infection hydrargyrique, les autres dans la période chronique de l'infection syphilitique. Les ulcérations mercurielles amènent la carie et la nécrose rapide des alvéoles, et quelquefois d'une grande portion des os maxillaires, mais toujours l'altération osseuse commence par les alvéoles ou par l'apophyse coronoïde ; les autres entraînent la destruction des os palatins, de la charpente des fosses nasales. Les ulcérations mercurielles sont en général plus fétides, plus douloureuses, plus repoussantes que les ulcérations syphilitiques ; elles s'accompagnent presque constamment d'une cachexie générale, qu'on observe plus rarement dans la vérole.

Il est, nous l'avouons, fort rare que les accidents hydrargyriques se montrent du côté des parties génitales, accidents, au contraire, presque constants dans la vérole. Cependant il peut se faire que, dans certaines circonstances, l'action du Mercure détermine du côté du pénis ou de la vulve des maladies ulcéreuses d'une grande gravité.

Nous avons été témoins de la plupart des expériences curieuses que M. Bretonneau a tentées sur les animaux dans le but d'apprécier la nature des accidents que le Mercure pouvait causer. Un chien à qui l'on faisait prendre de grandes quantités de Mercure essaya plusieurs jours de suite de saillir une chienne en rut : l'irritation mécanique qui s'ensuivit amena une petite écorchure du prépuce, qui s'enflamma violemment, devint le siége d'un ulcère énorme, et finit par la gangrène. (*Traité de la diphthérite*, p. 204, 1re édition.) M. Paul Dubois a observé à la clinique d'accouchement de la Faculté de médecine de Paris plusieurs faits analogues à ceux que M. Bretonneau a rapportés. Chez les femmes atteintes de fièvre puerpérale, et qui avaient été traitées par des frictions mercurielles extrêmement copieuses, de manière à provoquer une salivation rapide, on a vu se développer à la vulve une inflammation couenneuse qui s'est terminée par le sphacèle des parties génitales externes et par la mort. Ici, il est aisé de reconnaître la nature de l'ulcération, mais l'erreur peut devenir facile dans certaines circonstances. En effet nous pouvons supposer l'existence d'un chancre syphilitique, ou même celle d'une érosion superficielle du prépuce ou du gland; on peut comprendre que, sous l'influence de l'intoxication mercurielle, il survienne des accidents analogues à ceux que nous venons de signaler sur le chien dont parle M. Bretonneau, et alors, nous en convenons, le diagnostic serait environné de ténèbres bien difficiles à dissiper.

Cachexie. La vérole constitutionnelle, le Mercure, peuvent amener une

cachexie; mais la marche et les formes de cette maladie sont en général fort tranchées. La cachexie mercurielle, ordinairement rapide, survient en peu de jours sous l'influence d'un traitement hydrargyrique actif; chez les ouvriers qui emploient le Mercure, chez les mineurs, chez les malades qu'on laisse longtemps sous l'influence du médicament administré à petites doses, la cachexie se développe avec lenteur, mais toujours elle conserve ses caractères : gonflement, lividité, hémorrhagie des gencives; bouffissure de la face et des extrémités inférieures, épanchement séreux dans la plupart des cavités, diarrhée habituelle, quelquefois hébétude, tremblement. La cachexie syphilitique, au contraire, ne s'observe que lorsque la vérole a duré longtemps. Elle est toujours ou du moins semble toujours être la conséquence de quelques lésions organiques chroniques, ou de douleurs aiguës qui ont privé le malade de sommeil. Elle s'accompagne d'amaigrissement extrême de la face et de tous les phénomènes qui sont propres au marasme. Si maintenant nous examinons les symptômes concomitants des deux cachexies, l'erreur ne sera plus possible, à moins qu'elles n'existent conjointement, ce qui arrive assez fréquemment, et l'on en conçoit aisément la raison.

Douleurs ostéocopes. On a dit que les douleurs nocturnes ostéocopes appartenaient aussi bien à l'hydrargyrie qu'à la vérole. A cela nous répondrons que l'on observe rarement les douleurs ostéocopes chez les ouvriers qui exploitent ou travaillent les préparations mercurielles. Nous n'avons observé ces douleurs ostéocopes qu'une fois, chez un étameur en glaces, malade à l'hôpital Saint-Antoine. Elles existaient le jour, mais plus particulièrement la nuit; de plus, elles occupaient tous les membres, et n'étaient pas localisées comme les douleurs syphilitiques. D'ailleurs ceux qui ont pris du Mercure ne sont pas exempts de rhumatismes, et comme le rhumatisme a généralement des paroxysmes plus douloureux la nuit que le jour, l'erreur a pu être commise par des observateurs inattentifs; mais si d'une part on voit les douleurs vénériennes sévir principalement au commencement de la nuit, on voit les douleurs rhumatismales, d'autre part, prendre un surcroît d'intensité au point du jour. Ajoutez à cela que presque toujours les douleurs syphilitiques s'accompagnent d'exostoses ou de périostoses, ce qui ne s'observe jamais dans l'hydrargyrie.

Volatilisation du Mercure à la température ordinaire. Les effets du Mercure se font non-seulement sentir quand le médicament est appliqué aux tissus, mais encore quand, volatilisé à la température ordinaire, il est respiré et qu'il imprègne les vêtements.

Cette volatilisation du Mercure à la température ordinaire a été parfaitement démontrée par Faraday et Colson, qui, plaçant une lame d'or ou de cuivre au-dessus d'une couche de Mercure, virent un amalgame se former promptement (*Arch. gén. de Méd.*, t. XII, p. 70). M. Colson (*ibid.*) invoque le témoignage de M. Duméril, qui assure que l'on a recueilli du Mercure métallique par le grattage des murs d'une salle de vénériens soumis au traitement mercuriel.

Ramazzini avait indiqué les funestes effets du Mercure sur les mineurs qui exploitent ce minéral (*Maladie des Artisans*, p. 10, traduction de Fourcroy); et, longtemps avant lui, Walter Pope avait signalé les accidents graves qu'éprouvaient les ouvriers des mines du Frioul (*Transact. philosoph.*, 1665).

M. Colson (*loc. cit.*) rapporte que lui-même et cinq autres élèves en médecine attachés au service des vénériens, furent attaqués de gonflement mercuriel des gencives, bien qu'ils n'eussent touché aucune préparation hydrargyrique, mais seulement en séjournant dans les infirmeries où leur service les retenait.

Mais le fait le plus grave et le plus probant est celui qui est rapporté dans les *Transactions philosophiques* (part. II, p. 402). En 1810, le vaisseau anglais de soixante-quatorze, *le Triomphe*, reçut à son bord une grande quantité de Mercure. Le métal s'échappa des vessies et des barils qui le contenaient et de là se répandit dans tout le navire. Dans l'espace de trois semaines, deux cents hommes furent affectés de salivation, d'ulcérations à la bouche et à la langue, accompagnées de paralysies partielles et de dérangement des intestins. Les effets se firent également sentir sur les animaux que l'on avait à bord. Les moutons, les cochons, les volailles, les chèvres, les souris, les chats, et même un chien et un serin, périrent victimes de la même influence.

Absorption du Mercure. Le fait de l'absorption des Mercuriaux ne peut être raisonnablement contesté : il est grossièrement évident. Quelque opinion qu'on se forme sur le mode d'action ultérieure du médicament, on voit disparaître la substance appliquée sur la peau, ou sur une plaie, ou sur une membrane muqueuse; elle est donc absorbée. Quelques-uns veulent que le Mercure ne puisse circuler dans les vaisseaux, et ils regardent même comme absurde celui qui le supposerait possible : feu Cullerier était de ce nombre. On se fonde sur deux motifs : 1° l'impossibilité physique que le Mercure métallique circule avec le sang; 2° l'impossibilité de démontrer jamais le métal dans le sang, ou dans quelques parties que ce soit.

Et d'abord, personne ne dit que le Mercure métallique, tel que nous le voyons, circule dans le sang; on suppose que l'action décomposante des tissus vivants entraîne au sein de l'économie des molécules mercurielles dans un état de composition chimique spéciale, et probablement sous forme de bichlorure. On peut d'ailleurs démontrer de la manière la plus positive la possibilité de la présence du Mercure dans le sang : c'est en injectant dans les veines d'un animal un peu d'une solution extrêmement affaiblie, 5 centigrammes (1 grain) par livre d'eau distillée de sublimé. Aucun trouble immédiat ne se manifeste, et l'on conçoit tout aussi bien que la préparation mercurielle soit introduite dans les vaisseaux chargés de l'absorption, et, de là, conduits dans le cœur et dans le reste de l'arbre circulatoire. Si le Mercure

d'ailleurs n'était pas absorbé, comment expliquerait-on son action curative dans les maladies constitutionnelles? comment surtout expliquerait-on la guérison des maladies syphilitiques de l'enfant qui tette, alors qu'on ne fait prendre le Mercure qu'à la nourrice? D'ailleurs M. Colson a démontré directement la présence du Mercure dans le sang, et cela par l'expérience suivante :

Il saigna des malades au milieu d'un traitement mercuriel actif, et dirigeant le jet du sang sur une lame de cuivre parfaitement décapée, il obtint un amalgame très-évident ; des expériences comparatives faites sur des sujets qui n'avaient pas pris de Mercure ne donnèrent aucun résultat semblable (*loc. cit.*, p. 87).

Il est vrai que MM. Cullerier et Ratier (*Dict. de Méd. et de Chir. prat.*, t. II, p. 450), répétant les mêmes expériences sur des sujets qui avaient pris et prenaient encore de grandes quantités de Mercure sous toutes les formes, n'obtinrent jamais d'amalgame comme M. Colson, bien qu'ils y missent tout le soin imaginable.

Et d'ailleurs, est-il question plus futile que celle dont nous nous occupons? Qu'importe, de grâce, que le Mercure soit ou ne soit pas absorbé en nature? Le fait est qu'appliqué au corps de l'homme, il produit telle ou telle modification; c'est tout ce qu'il était utile de constater.

Voies d'introduction du Mercure. Les voies d'introduction choisies ordinairement pour le Mercure sont la peau et les membranes muqueuses, c'est-à-dire les téguments interne et externe, les seules parties auxquelles le thérapeutiste puisse confier l'absorption des médicaments. Quelquefois sans doute on peut encore faire absorber à la surface d'une plaie qui intéresse le tissu cellulaire, mais ce sont là de rares exceptions.

Pour le Mercure, c'était jadis la peau que l'on choisissait comme voie d'introduction : aujourd'hui l'on préfère la membrane muqueuse digestive. Quelques médecins, Baier entre autres (Gmelin, *Appar.*, t. VIII, p. 73), préféraient les poumons ; ils projetaient sur des charbons ardents ou mieux sur une capsule de terre ou de métal rougie au feu, quelques grains de vif-argent, dont les malades devaient respirer la vapeur.

Avant lui, Nicolas Massa (V. Van Swieten, *Comm. de Boerhaave*, t. V, p. 476) avait conseillé les inspirations de cinabre volatilisé dans la vérole constitutionnelle. Cette voie d'introduction était, certes, la plus active et la plus rapide, comme le prouve l'exemple emprunté à un ouvrage anglais par l'illustre commentateur de Boerhaave. Dans cette observation, nous voyons le gonflement mercuriel des gencives commencer trois heures après une fumigation de 150 centigrammes (30 grains) de cinabre, et une série d'accidents mercuriels très-graves être la conséquence de cette médication. Mais Antoine Musa Brassavole insiste avec beaucoup de vigueur sur le danger d'une pareille médication, et recommande expressément que la fumigation ne soit faite que sur le corps, et que le malade ne respire pas de vapeur mercurielle (*ibid.*, p. 478). — La méthode des fumigations mercu-

rielles n'avait certes aucun danger appliquée suivant la méthode d'Antoine Musa, et nous l'avons trop souvent mise en usage pour n'être pas entièrement convaincus de son innocuité d'une part, de son utilité de l'autre, dans les cas précisément qu'indique Fracastor dans les vers où il s'élève si vivement contre les fumigations de cinabre pratiquées en laissant la tête du malade au milieu de la vapeur mercurielle.

> At vero et partim durum est medicamen et acre,
> Partim etiam fallax; quo facilibus angit in ipsis
> Spiritus, eluctansque animam vix continet ægram.
> Quo circa totum ad corpus nemo audeat uti,
> Judice me: certis fortasse erit utile membris,
> Quæ papulæ informes chironiaque ulcera pascunt.

On peut voir d'ailleurs dans Gmelin (*App. med.*, tome VIII, pages 75 et suiv.) les disputes et les écrits auxquels a donné naissance la pratique des fumigations remises en honneur dans le siècle dernier.

D'autres firent faire des frictions sur la membrane muqueuse de la vulve, ceux-ci sur le pénis et notamment sur le gland, ceux-là au cou et au niveau des parotides, quelques-uns sur la langue et sur la face interne des joues.

Mais des praticiens prudents et expérimentés, craignant, pour des enfants ou pour des malades profondément débilités, d'appliquer sans intermédiaire le Mercure sous quelque forme qu'il pût être, l'employèrent médiatement, et le firent préalablement absorber à des femelles d'animaux, à des femmes, dont le lait prenait des vertus curatives d'autant plus précieuses que le Mercure conservait ainsi toutes ses propriétés, sans offrir d'ailleurs aucun des inconvénients qu'on lui reproche avec juste raison. Ainsi Daumond faisait faire des frictions mercurielles à des ânesses, à des vaches, à des chèvres, pour nourrir des malades à qui il jugeait convenable d'administrer le Mercure. (*Traité de Physiologie* de Jean Fréapié du Fieu; Lyon, 1763.) Assallini préférait le lait d'une chèvre à laquelle il administrait intérieurement le Mercure. (*Essai médical sur les vaisseaux lymphatiques*; Turin, 1787.) Enfin, dans l'hôpital des Enfants-trouvés de Paris, on était dans l'usage de traiter les enfants vérolés en faisant prendre du Mercure à la nourrice. (J. Colombier, *Histoire de la Société de médecine*, 1779, page 181.) Cet usage existe encore de nos jours, non-seulement dans l'hospice des Enfants-trouvés de Paris, mais encore dans celui de presque toutes les grandes villes; c'est celui que nous avions adopté nous-mêmes dans notre service d'enfants à la mamelle de l'hôpital Necker.

A Paris, M. Damoiseau a fondé, d'après l'invitation de plusieurs médecins, un établissement où il soumet à des frictions mercurielles et à l'ingestion du calomel ou du sublimé des ânesses et des chèvres dont le lait est ensuite porté à domicile. M. A. Lebreton, l'un des accoucheurs les plus distingués de la capitale, a eu surtout de fréquentes occasions de traiter de cette manière des enfants ou des femmes débiles qui ne pouvaient supporter le Mercure sous aucune forme. (*Journal des connaissances médico-chirurgicales*, t. IV, p. 200.)

Traitement des accidents mercuriels. Quelque prudence que mette le thérapeutiste dans l'emploi du Mercure, il n'évite pas toujours des accidents même redoutables : on voit des malades éprouver une salivation abondante et tomber dans la cachexie mercurielle pour avoir pris quelques grains de calomel, et souvent, sous l'influence d'une température trop basse, les accidents marchent en quelque sorte invinciblement et éludent l'habileté du praticien le plus consommé. On peut lire, dans le *Traité de la diphthérite* de M. Bretonneau, la description si vive, si attachante, de l'épidémie de Chenusson. On y verra avec quelle violence agissait le Mercure sous l'influence du froid qui régnait au mois de janvier 1826. La salivation, la cachexie, les hémorrhagies survenaient sous l'influence des doses de Mercure qui, pendant l'été, auraient à peine effleuré l'économie.

D'après ce que nous avons dit plus haut (page 235), il est évident que le traitement de la salivation consiste toujours à guérir la maladie des gencives. Le moyen préventif conseillé par M. Ricord est le suivant : dès que les gencives commencent à s'enflammer, M. Ricord les cautérise légèrement avec un petit pinceau imbibé d'acide hydrochlorique fumant, et il essuie immédiatement avec du linge sec, pour empêcher que l'acide ne se mette en contact avec les dents. Il recommence cette opération tous les jours tant que le malade reste sous l'influence du Mercure et que l'on peut craindre la salivation. La médication de M. Ricord est incontestablement utile, et tous les praticiens lui sauront gré de l'avoir introduite dans la thérapeutique médicale.

Nous nous sommes souvent trouvés très-bien de l'usage d'un collutoire avec parties égales de borax et de miel.

La méthode de M. Velpeau consiste à faire faire trois ou quatre fois par jour des frictions sur les gencives avec de l'alun pulvérisé que le malade prend sur son doigt. Ce moyen a, comme le nôtre, le grand avantage de ne pas demander l'intervention du médecin et de pouvoir être employé par le malade lui-même. Remarquez en outre que la cautérisation de M. Ricord ne peut être mise en usage que pour les gencives des dents de devant, tandis que le moyen de M. Velpeau atteint toute la membrane muqueuse buccale. Avant nous bien des médecins avaient tenté d'empêcher la salivation, et cela dès l'introduction du Mercure dans la thérapeutique de la vérole ; en effet, Matthiole (*De morbo gallico;* Venet., 1535), et plus tard Raulin, Raisin, Cordet, Tilloloy (*V.* Gmelin, *App. med.*, t. VIII, p. 38), avaient vanté le camphre comme moyen préservatif; Missa même et Despatureaux croyaient à ce médicament assez de vertus pour arrêter la salivation commencée. D'autres ont préféré le soufre, et Hunter est de ce nombre, d'autres le soufre doré d'antimoine, l'opium, le quinquina, les martiaux, la scammonée ; mais tous ces moyens, si l'on en croit Astruc et Swediaur, dont l'autorité est si grave en pareille matière, n'empêchent en aucune manière la salivation (*ibid.*, p. 39).

D'autres, et ce sont les plus nombreux, après avoir donné quelques jours les mercuriaux, administraient des purgatifs, pensant par là modifier ou

plutôt détourner la fluxion qui se dirigeait vers les gencives (*ibid.*, p. 39 et 40). On ne peut nier que, comme moyen préventif, les purgatifs ne soient évidemment utiles, et la pratique constante de nos voisins d'outre-mer en est la preuve la plus convaincante ; mais évidemment aussi l'emploi simultané des purgatifs et des Mercuriaux n'est pas sans quelques inconvénients sur le canal intestinal, et si les préparations hydrargyriques sont données à l'intérieur conjointement avec les évacuants; on court risque de n'obtenir aucun effet général, le Mercure n'étant pas absorbé ; de sorte que, lorsque l'on donne des purgatifs, il faut, pour agir d'une manière altérante sur l'économie, donner les Mercuriaux extérieurement et employer comme dérivatifs les agents purgatifs.

Bromfield dérivait la fluxion vers les voies urinaires, et en même temps qu'il donnait des préparations diurétiques, il prescrivait des bains chauds et des gargarismes astringents (*ibid.*, page 41).

D'autres enfin, dans le double but de favoriser les sécrétions cutanées, qu'ils regardaient comme très-dépuratives, et de détourner la fluxion salivaire, employaient les sudorifiques. Cette méthode sudorifique était surtout usitée dans les premiers temps de l'apparition de la vérole ; les pauvres malades étaient placés dans une étuve chauffée avec la vapeur, et en même temps on les soumettait à d'énormes doses de Mercure. On peut lire dans le traité de Hutten, sur l'utilité du gaïac dans le traitement de la syphilis, de quelle manière on traitait de son temps (1519). — « Ils faisaient, avec un liniment composé de différentes drogues, des onctions sur les jointures des bras et des jambes. Quelques-uns en faisaient sur l'épine du dos et sur le cou ; quelques autres sur les tempes et sur le nombril. Aux uns, on n'employait le remède qu'une fois le jour ; aux autres, deux fois. On tenait les malades pendant vingt et trente jours, et quelquefois davantage, enfermés dans une étuve où l'on entretenait continuellement une très-grande chaleur. Après les avoir frottés d'onguent, on les mettait au lit, et les ayant bien couverts, on les faisait suer, etc., etc. »

Plus tard et de nos jours encore, les prétendus sudorifiques forment une partie très-importante de la thérapeutique des maladies syphilitiques, et l'engouement qu'ils inspirent va jusqu'à l'exagération. Toutefois, ces moyens sudorifiques sont tous internes, tous tirés du règne végétal, et sont surtout le gaïac, la squine, la salsepareille, le sassafras, etc. On a proscrit, et c'est avec raison, les bains de vapeurs, et ces moyens violents qui ne s'exercent en général qu'au grand détriment de la santé des malades.

Que si l'abus des sudorifiques et des moyens excitants divers conseillés en même temps que le traitement mercuriel ne conjure pas tous les accidents de celui-ci, on ne peut nier pourtant que la salivation entre autres ne soit accélérée, augmentée et entretenue par une température froide, et qu'on ne doive jamais conseiller les Mercuriaux au malade sans lui recommander de la manière la plus expresse de rester autant que possible dans une température douce et égale, et de porter des vêtements chauds et surtout de la flanelle sur tout le corps. Ces précautions sont quelquefois

superflues dans les climats équatoriaux et pendant l'été des pays tempérés; mais elles sont indispensables du moment que l'on peut avoir à redouter des variations atmosphériques un peu brusques, surtout du refroidissement.

Mais après avoir passé en revue les moyens nombreux qui ont été employés pour combattre ou même pour prévenir jusqu'à certain point la salivation mercurielle, il nous reste à signaler un médicament, plus récemment introduit dans la thérapeutique, et dont l'efficacité est aujourd'hui parfaitement démontrée : nous voulons parler du chlorate de potasse. En effet, ce sel administré à l'intérieur, à la dose de 4 à 10 grammes en solution, suivant l'âge des malades, rend journellement les plus utiles services, à condition surtout que l'inflammation des gencives soit modérée. Il est bon d'ajouter que souvent même nous avons pu tenir en échec des salivations imminentes, en donnant le chlorate de potasse concurremment ou alternativement avec les préparations mercurielles.

Traitement des maladies cutanées mercurielles. Après la salivation, le plus grave des accidents immédiats résultant de l'emploi du Mercure, c'est incontestablement l'eczéma mercuriel, qui envahit quelquefois la surface entière du corps avec une extrême rapidité, et cause une fièvre violente, du délire, et d'autres symptômes qui peuvent amener la mort, comme nous en avons plus haut cité quelques exemples d'après Alley. Les bains émollients et gélatineux, les bains dans lesquels on verse 250 grammes (1 demi-livre), et jusqu'à 1,000 grammes (2 livres) de sous-acétate de plomb, les embrocations générales avec un savonule composé de 500 grammes (1 livre) d'eau de chaux pour 100, 120 ou 160 grammes (3, 4 ou 5 onces) d'huile d'amandes douces : tels sont les moyens par lesquels il faut combattre les inflammations mercurielles de la peau qui deviennent menaçantes.

Traitement des accidents nerveux. Les accidents nerveux sont peut-être plus faciles à éviter que la salivation, mais il est infiniment plus difficile de les combattre. L'affaiblissement musculaire et les troubles de l'intelligence sont ordinairement irrémédiables. On peut, il est vrai, à l'aide des opiacés à haute dose, calmer le délire aigu avec tremblement qui survient quelquefois chez les doreurs sur métaux et chez les malades qui ont fait un abus extraordinaire des Mercuriaux; mais il reste toujours, après cette violente secousse, des troubles nerveux dont il est bien difficile de guérir. Il en est de même de la manie, de l'épilepsie, de la chorée mercurielles.

Traitement de la cachexie. Quant à la cachexie, qui suit l'emploi des préparations hydrargyriques, elle a cela de très-grave qu'elle persiste longtemps, surtout chez les enfants et chez les femmes, et qu'elle prédispose ces dernières à la chlorose et à toutes les suites de cette dernière affection; elle est d'autant plus à redouter qu'elle ne cède que difficilement, et qu'il est nécessaire d'insister pendant longtemps sur un régime analeptique, sur les amers, et notamment sur les martiaux.

Dietrich, qui a publié sur la maladie mercurielle un long travail qui, parmi des idées un peu aventurées, renferme d'excellentes choses et des vues ingénieuses, regarde l'or et ses préparations comme le moyen le plus efficace de combattre les accidents mercuriels chroniques. Quant au fer, qui a tant de puissance dans le traitement de la cachexie hydrargyrique proprement dite, il ne le faut employer que lorsque toute trace de virus syphilitique a disparu; autrement, suivant lui et suivant Horn, il aggraverait les accidents. (Pour ce travail de Dietrich, voir *Journal des Connaissances méd.-chir.*, juillet 1840, — et *Gaz. méd.*, 1839, t. VII, n° 47.) M. Ricord au contraire se loue beaucoup du fer dans la cachexie syphilitique, et il n'hésite jamais à l'employer.

Faut-il toujours guérir la salivation? Nous venons de voir par quels moyens on a essayé de conjurer les accidents mercuriels. Toutefois, beaucoup de médecins pensent que la salivation doit être seulement modérée, mais non pas guérie; ils croient, et cette opinion avait acquis surtout une grande valeur alors que la médecine humorale dominait les idées de presque toutes les écoles médicales, ils croient, disons-nous, que le virus syphilitique est entraîné au dehors par la salive qui s'écoule; c'est ainsi que Fracastor exprime cette idée :

> . . . . . Liquefacta mali excrementa videbis,
> Assidue sputo immundo fluitare per ora,
> Et largum ante pedes tabi mirabere fluvium.

Les premiers qui attribuèrent à la salivation cette vertu dépurative pensaient que la fétidité de la salivation était une preuve en faveur de leur opinion; mais Georges Dodone fit sentir aisément la fausseté de cette idée en prouvant que ceux qui accidentellement, et sans avoir eu de vérole, éprouvaient une salivation mercurielle, avaient l'haleine aussi fétide que les malades en proie aux accidents syphilitiques les plus graves. (Astruc, *loc. cit.*, t. II, lib. 6.) La contre-épreuve démontrait en outre que les sialagogues les plus énergiques employés chez les vérolés, sollicitaient, d'une part, une salivation tout aussi abondante que le Mercure sans guérir la vérole, et d'autre part, une salivation qui n'était nullement fétide.

Boerhaave voulait la salivation dans la vérole constitutionnelle. *Ubi verò pustulæ abique dispersæ, dolores artuum, nocturni labores, bubones magni, torturæ ossium, sæpe toleratæ gonorrhœæ, dicunt adesse lues, salivatio mercurialis requiritur.* (Aph. 1467.) Mais il la veut modérée, et il la continue pendant trente-six jours encore après guérison apparente de tous les symptômes syphilitiques. *Tum subinde leni dosi mercurioli utendum per alios triginta-sex dies et lenissimæ sputationis maneat vestigium.* (Aph. 1477.)

Van Swieten, quoiqu'il professe pour son maître une admiration qui va quelquefois jusqu'au fanatisme, reconnaît avec Astruc que la vérole constitutionnelle peut fort bien se guérir, lors même que l'usage répété du Mercure n'a pas provoqué de salivation. Il s'appuie d'abord de l'imposante autorité d'Astruc, qui félicite ceux qui peuvent être guéris sans salivation,

attendu qu'ils ont évité un accident incommode sans que la guérison soit moins certaine : *Quod illis datum sit, rarâ satis felicitate, absque tædio et periculo salivationis, atque adeò tutiusque commodiusque, à venereo morbo convalescere* (*ibid.* 4, chap. 8). Astruc rassure les malades qui semblent craindre que l'absence de la salivation ne permette pas au virus d'être éliminé au dehors : *veritos, ne, defectu salivationis, eurotio quoque defectura sit, ac id seminium morbosum profligari non possit, nisi foras exterminetur* (*ibid.*).

Van Swieten ajoute (*Comment.*, t. V, p. 482) : « En examinant avec soin ce qui se passait dans les ulcères syphilitiques lorsqu'on administrait le Mercure jusqu'à la salivation, je voyais leur fond se déterger, leurs bords s'aplatir, la lividité de leur couleur diminuer, les douleurs ostéocopes se modérer avant que la salivation commençât. Je pensai donc que déjà le Mercure agissait, et qu'il se pourrait bien faire que la vérole se guérît sans salivation, pourvu que l'on laissât longtemps l'économie sous cette influence mercurielle. »

Si l'on en croit Sprengel (*Hist. de la Méd.*, p. 519, trad. de Jourdan), Jean-Nicolas Pechlin et François Chicoyneau furent les premiers qui firent connaître les inconvénients de la salivation mercurielle, et Jacques Groinger, ainsi que Nil Rosen de Rosenstein, prouvèrent qu'elle n'est point du tout nécessaire pour guérir les maladies vénériennes. Pierre Desault, dans la vue de l'éviter, proposa assez peu habilement la méthode dérivative, qui consiste à allier l'usage des frictions mercurielles avec celui des moyens laxatifs. Henri Haguenot conseilla une méthode plus convenable qui fut nommée méthode de Montpellier ou d'extinction. Il cherchait en effet à agir sur la peau et à fortifier ses malades : il commençait par leur faire prendre des bains ; il éloignait les frictions les unes des autres, et prescrivait un régime fortifiant.

Pour nous, s'il nous est permis d'apporter ici le résultat de notre expérience après celle de tous ces praticiens, nous dirons que nous croyons parfaitement inutile de provoquer une très-abondante salivation dans la vérole ; mais nous tenons longtemps le malade dans cet état indiqué par Boerhaave, *ut lenissimæ sputationis maneat vestigium*, lorsque le malade est depuis longtemps sous l'influence de la diathèse. Les gencives plutôt encore que la salivation nous serviront de moyen de juger l'infection mercurielle générale. Nous voulons qu'elles restent un peu tuméfiées et échauffées. Dans certaines maladies aiguës, telles que la péritonite et le rhumatisme articulaire aigu, comme il faut arriver promptement à l'infection générale du système et à cette modification dans la crase du sang, qui sans doute est toute la médication, on ne peut pas toujours graduer les doses de Mercure comme dans la vérole ; et comme il importe de ne pas rester en deçà du but, on risque souvent d'aller au delà. D'ailleurs, il est d'observation que plus vite agit le Mercure, plus énergiques sont les effets, plus graves sont les accidents qu'il détermine ; plus lente est son action, au contraire, plus il est facile de modérer les accidents qu'il provoque. Aussi, dans le traitement de la péritonite et du rhumatisme articulaire aigu par les mercuriaux, a-t-on moins en vue de déterminer la salivation que cet état de cachexie générale si favorable à la résolution des phlegmasies aiguës. Si la salivation se montre, et souvent avec une violence qu'il est difficile de modérer, cela tient uniquement à ce qu'on a été souvent forcé d'agir vivement, et que des doses superflues de Mercure ont été introduites dans l'économie.

Action thérapeutique des Mercuriaux.

Nous verrons plus bas quel usage on peut faire des Mercuriaux comme topique, et nous verrons que le Mercure est, dans la thérapeutique externe, un des agents les plus puissants de la médication substitutive. D'abord nous nous occuperons plus spécialement du Mercure comme médicament général, nous réservant d'indiquer ensuite quelques-unes de ses applications topiques.

Vérole. Dès l'année 1497, ainsi que nous l'avons dit au commencement du chapitre, Widmann administra extérieurement le Mercure contre la maladie vénérienne, car, à cause de la ressemblance de cette maladie avec la lèpre, on pensait que ce métal pourrait jouir de quelque efficacité contre elle ; mais les chirurgiens et les charlatans osaient seuls le mettre en usage, et on les punissait quand on venait à s'en apercevoir. Fernel prétend même encore que l'emploi du Mercure est une invention du charlatanisme, et Paulmier, son disciple, émet le même jugement. Cependant les cures heureuses que les chirurgiens opérèrent au commencement du seizième siècle éveillèrent l'attention des médecins. Jean de Vigo emploie le Mercure sous plusieurs formes ; il vante en effet les fumigations de cinabre et l'emplâtre qui porte aujourd'hui son nom. Vidus Vidius préfère les fumigations aux frictions ; mais Fracastor veut qu'on n'applique les frictions qu'aux membranes, et blâme les fumigations générales. Béranger de Carpi fut le principal apologiste des frictions. On savait que ses cures avec de l'onguent mercuriel lui avaient procuré une fortune immense ; cette raison détermina plusieurs médecins à suivre son exemple. Nicolas Massa était partisan des frictions et les préférait à toutes les autres méthodes.

Mais le botaniste Matthiole, commentateur de Dioscoride, est le premier qui ait osé administrer le Mercure à l'intérieur. Les pilules de Barberousse, célèbre pirate algérien, contenaient aussi du Mercure à l'état métallique. François Ier, roi de France, en reçut lui-même la recette de Barberousse et la fit connaître. Cependant c'est à Paracelse que l'on doit attribuer l'honneur d'avoir introduit une meilleure méthode d'administrer le Mercure dans la syphilis, et d'avoir recommandé l'usage interne de ce médicament de préférence à tous les autres moyens. (Voy. pour tous ces détails, Sprengel, *Hist. de la Méd.*, t. III, p. 73 et suiv. — Trad. franç.) Depuis Paracelse, le Mercure a été administré sous toutes les formes, par toutes les voies, dans le traitement des maladies vénériennes, et les témoignages qui constatent son efficacité sont tellement nombreux, tellement authentiques, chacun de nous a pu voir tant de faits qui déposent dans le même sens,